

Daniel GARCÍA AGUIÓN

Philologie Française

4ème année (2014-2015)

Prof. Begoña AGUIRIANO BARRÓN

Section de Philologie Française

**Étude de phonétique historique à partir
du lai « Les deux amants » de Marie de
France**

RÉSUMÉ

Ce travail prétend une approche diachronique à la langue française, avec spéciale attention à la phonétique historique.

Toutes les langues de la Romania sont nées à partir du latin. Cependant, pour comprendre la dérive du latin dans les différents territoires de l'Europe il faut, d'un côté, se reporter aux langues des premières peuplades qui l'habitaient (les substrats) et, de l'autre, il faut considérer les différents niveaux de romanisation.

Si on regarde la langue française dans cette perspective, on peut comprendre qu'à sa naissance elle ne soit pas homogène dans le territoire qu'on appelle aujourd'hui la France : les dialectes ont été nombreux.

Au XII^{ème} siècle, la langue en Gaule atteint le niveau de langue littéraire avec une importante production de textes dans tous les dialectes. Pendant cette époque, l'anglo-normand est un des noyaux littéraires. *Les lais de Marie de France* illustre parfaitement la richesse de ce dialecte.

Ce livre nous permet de comprendre l'évolution phonétique du français. Si bien il est vrai qu'étudier une langue diachroniquement pose des problèmes évidents – nous n'avons pas de traces de tous les états de langue – il a été possible d'établir des règles générales pour étudier l'évolution des sons depuis le latin jusqu'en français actuel.

À partir de la transcription de la forme latine nous essayons de reconstituer l'histoire phonétique de certains termes jusqu'au français actuel. Notre point de départ est le vocalisme. Puis, on décrit l'évolution de façon chronologique en essayant de dater les différentes étapes et sans jamais perdre de vue le mot dans sa globalité. Le choix que nous avons fait des termes à analyser nous permet d'illustrer les changements phonétiques majeurs qui nous aident à comprendre la forme de la langue française aujourd'hui et ses caractéristiques. L'oral étant le soutien essentiel pour l'évolution d'une langue dans toutes ces facettes.

TABLE DE MATIÈRES

1. Introduction.....	4
2. Formation de la langue française.....	6
2.1. Les substrats.....	6
2.2. La romanisation et la latinisation.....	7
2.3. Du latin classique au latin vulgaire.....	8
2.4. La naissance de l’Ancien Français.....	10
2.5. Gallo-roman (langue d’Oïl et langue d’Oc).....	11
2.6. Le français du XIIème siècle.....	12
3. Analyse des mots: Méthodologie.....	12
3.1. Voyelle a.....	14
3.2. Voyelle e fermée.....	18
3.3. Voyelle e ouverte.....	24
3.4. Voyelle i.....	28
3.5. Voyelle o fermée.....	31
3.6. Voyelle o ouverte.....	35
3.7. Voyelle u.....	39
4. Conclusion.....	42
5. Bibliographie.....	43
6. Annexe.....	44

1. INTRODUCTION

La Philologie Française a comme base d'étude la langue française et la culture par elle véhiculée.

L'étude de la langue française en synchronie nous permet la communication, la réflexion sur l'état actuel de la langue et sur son fonctionnement, en même temps que l'approche à la culture qu'elle transmet.

L'étude de la langue française en diachronie, à son tour, nous permet de comprendre la langue autrement, on étudie son origine, son évolution depuis sa naissance et jusqu'à nos jours, et les raisons historiques et linguistiques de sa forme actuelle.

Dans cette approche diachronique, le point de vue de la Phonétique Historique est d'une importance capitale, car comme le dit Gaston Zink « elle se propose de suivre les variations articulatoires d'une langue au cours de son développement. » (Zink, 1989 : 15) Comme les autres langues, le français est né oralement et non pas à partir de l'écriture, mais l'étude du français écrit à partir du Moyen Âge a été essentielle pour fonder les théories des romanistes sur la phonétique historique. Grâce à l'écriture qui, à l'époque, était souvent un reflet fidèle de la prononciation, cette discipline a pu développer ses études sur l'origine et sur l'évolution de cette langue. Nous considérons la phonétique comme la base essentielle du passé, du présent et du futur du développement de la langue.

Le parcours suivi par la prononciation française est complètement différent de celui suivi par sa graphie. Cette « fracture » entre graphie et prononciation est digne d'étude. En guise d'exemple, les mots *oiseau* [waʒø] qui vient du latin OTISUM ou *cheveux* [ʃœvø] qui vient du latin CAPILLOS constatent cette « fracture ».

L'importance de cette matière dans une approche philologique à la langue ne peut être mise en question. Pourtant la situation que la Phonétique Historique vit actuellement dans le cursus universitaire est déplorable. La réduction du nombre d'heures destinées à cette matière suppose un danger pour l'avenir de cette branche de la linguistique et une grande perte pour les études de la langue française.

LE CHOIX DE L'ALPHABET PHONETIQUE

Quand il s'agit de faire face à un travail de ce genre, il faut commencer par le choix d'un système de signes qui nous permette de décrire les variations articulatoires de la

langue. Nous utiliserons l'alphabet phonétique de Bourciez, que Gaston Zink emploie dans son manuel *Phonétique historique du français* parce que mieux adapté aux exigences de ce travail. Cet alphabet phonétique est considéré, dans le monde de la Phonétique Historique, un outil essentiel pour l'explication de l'évolution des mots. Non seulement il est constitué des phonèmes du français actuel, mais des phonèmes, aujourd'hui disparus, qui ont été employés en Ancien Français.

DIFFICULTÉS

Malheureusement, à l'Université du Pays Basque, les étudiants de Philologie Française n'ont que 6 CRTS pour être formés en linguistique diachronique. Formation, de toute évidence, déficitaire qui ne nous laisse pas la possibilité d'expliquer certains concepts ou idées tel que nous voudrions le faire. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce travail manque de rigueur.

Par ailleurs, la numérisation de l'alphabet phonétique de Gaston Zink nous a créé différents problèmes dans la rédaction de ce travail. Nous n'avons pas trouvé de logiciel ou outil pour écrire numériquement les symboles phonétiques. C'est pourquoi nous avons procédé de façon presque artisanale pour la transcription informatique des symboles. Tout cet effort n'a pas été mineur et a été tout un travail de recherche.

POURQUOI LES LAIS DE MARIE DE FRANCE ?

Les lais de Marie de France (fin XIIe s.) est un recueil de douze récits poétiques, classés en deux catégories (lais féériques et lais réalistes). Ces lais, qui glorifient l'amour courtois, ont été écrits en Grande Bretagne (opposée alors à la Petite Bretagne) par Marie de France (1160-1210), femme écrivain qui représente un bon exemple de la littérature française de ce siècle.

La littérature en langue française commence à se consolider au XIIe s. Cette œuvre nous offre des récits, d'extraordinaire richesse lexicale, où nous trouvons des exemples suffisants pour l'analyse de la diversité de changements phonétiques qui se sont produits pendant cette période. Les diverses graphies que le texte nous propose pour un même mot nous parlent de la possibilité d'une prononciation non fixe qui peut rendre plus facile l'explication de la « fracture » entre la prononciation et la graphie.

Par ailleurs, ce livre a été écrit en anglo-normand dialecte appartenant à la langue d’Oïl qui est considéré aussi bien littérairement que linguistiquement très riche.

Selon Wartburg et Brunot, l’anglo-normand est une variante du normand. La conquête de l’Angleterre (1066) permet aux normands d’introduire leur langue dans ce territoire. Pendant que la Normandie et l’Angleterre sont un seul et même royaume (jusqu’à la fin du XIIIe s.) le normand prédomine sur le territoire. La base de l’anglo-normand est le normand. Néanmoins, il devient très tôt un dialecte très mélangé, sur tout après la séparation de la Normandie et de l’Angleterre. Suite à cette séparation sa littérature s’émancipe du normand pour se rapprocher du français littéraire. Au XIIIe siècle, les écrivains anglo-normands essayent d’écrire en français de Paris, mais toujours avec des traits distinctifs de leur langue, ce qui est évident dans ce lai.

2. FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

2.1. SUBSTRATS

Pour comprendre la naissance de la langue française, il faut se reporter aux tribus qui habitent dans le territoire avant les Romains.

Ces peuples préromans avaient une langue propre. Après l’invasion romaine, le latin s’ait superposé aux langues autochtones des territoires envahis, qui, à leur tour, ont laissé des traces dans le latin. C’est pourquoi, l’évolution du latin sera différente selon les territoires.

Ces langues, qui existaient avant le latin et qui ont laissé des traits linguistiques dans la langue de l’Empire Romain, sont appelées ‘substrats ethniques’. Les plus importants substrats en territoire français sont les langues des Liguriens, des Grecs et des Celtes.

Les Liguriens sont arrivés en Gaule avant les Celtes. Ils ont occupé une grande partie du pays : le bassin du Rhone, la Franche-Comté, la Suisse, les Alpes et une grande partie de l’Italie septentrionale. Cette tribu nous a laissé des traits dans la toponymie. « Tous les suffixes *-ascus, -a, -oscus, -a, -uscus, -a*, que nous trouvons dans la toponymie des villes (*Venasque > Vindasca*), sont d’origine ligurienne. » (Wartburg, 1971 : 16) De même, dans les dialectes des Alpes ont un grand vocabulaire d’origine inconnue, probablement ligurien.

Les Grecs sont arrivés sur la côte méditerranéenne française en 600 avant J.-C. « Ils ont fondé *Massalia (Marseille), Nikaia > Nice, Antipolis > Antibes.* » (Brunot, 1966 : 18) Cette tribu a enseigné aux habitants autochtones l'art de battre monnaie, la connaissance de l'écriture... Ainsi, les premières inscriptions gauloises sont gravées en lettres grecques. « L'influence du grec, avec des modifications latines, est notable sur les parlers du Midi; par exemple : gr. *blasphemeîn* > lat. *blasphemare* > fr. *blâmer* ; gr. *dōma* > anc. prov. *doma* > fr. *dôme.* » (Wartburg, 1971 : 16)

Cependant, c'est la langue celte le substrat avec une influence majeure sur le latin en Gaule. Les Celtes sont arrivés en Gaule vers le 500 avant J.-C. et ils se sont établis dans les territoires au Nord de la Garonne et aux environs du Massif Central.

Au niveau phonétique, les traits linguistiques les plus importants du substrat celtique sont:

- La palatalisation du [ū] latin en [ü] français ; comme par exemple : DŪRUM > [düR], CRŪDUM > cru [krü].
- La modification de [a] tonique > [ɛ] : MAREM > mer, CAPRAM > chèvre, SALEM > sel.
- L'évolution du groupe [kt] > [it] : NŌCTEM > nuit.
- La sonorisation des consonnes sourdes intervocaliques [p], [t], [k] > [b], [d], [g] : CAPRAM > chèvre.

Beaucoup de mots d'origine gauloise, appris par les Romains, sont arrivés à nos jours. « Surtout, du lexique des vêtements, du ménage, des boissons, des animaux domestiques, des parties de la maison et le lexique agricole : *camasia, braca, gunna* > anc. fr. *gonne, cervisia* > anc. fr. *cervoise, carrus* > char, *sudia* > suie, *pettia* > pièce... » (Wartburg, 1971 : 20 - 21)

Les Celtes ont été romanisés progressivement. Leur langue, parlée pendant pas mal de siècles et leur culture seront finalement remplacées par la langue et la culture latine.

2.2. LA ROMANISATION ET LA LATINISATION

La romanisation et la latinisation suivent presque toujours le même schéma. Les facteurs de cette influence sont :

- L'intégration des non-Romains dans le service militaire, où le latin était la langue véhiculaire, en échange de terres et du droit à la citoyenneté.
- La construction d'un grand réseau de chaussées qui a permis des communications rapides aux militaires et aux commerçants dans l'Empire.
- Le libre-échange et le contact avec les autres provinces.
- La reconnaissance de toute la population de l'Empire comme citoyen romain.
- L'administration uniforme de l'Empire grâce à l'urbanisation, à l'organisation du territoire en diocèses et à un grand fonctionariat impérial centralisé.
- L'uniformité du droit en langue latine.
- La diffusion de l'école (centre diffuseur de la langue latine), une notable alphabétisation générale et l'adaptation de la religion au territoire conquis.
- À partir du IV^{ème} siècle, le christianisme devient la religion officielle de l'Empire, et sera un des principaux moyens de transmission de la langue latine.

En somme, on peut dire que l'expansion de l'Empire dans un territoire conquis vit toujours deux phases :

- La romanisation (militaire, politique-administrative et l'urbanisation) et
- La latinisation (culturelle-religieuse et linguistique).

2.3. DU LATIN CLASSIQUE AU LATIN VULGAIRE

Au même temps que le latin écrit, il existe le latin parlé ou latin vulgaire attaché à des variations diatopiques¹, diastractiques² et diaphasiques³. (Herman, 2001 : 14) définit le latin vulgaire comme l'ensemble d'innovations et de tendances évolutives qui apparaissent dans l'usage –surtout oral– des couches latinophones non influencées ou peu influencées par l'enseignement scolaire et les modèles littéraires.

Selon Pons Tovar, d'autres auteurs, comme Dardel, Iordan, Meillet et Manoliu, considèrent que le latin vulgaire est la langue parlée, non seulement pour les gens non-cultivés, mais aussi pour toutes les couches de la population.

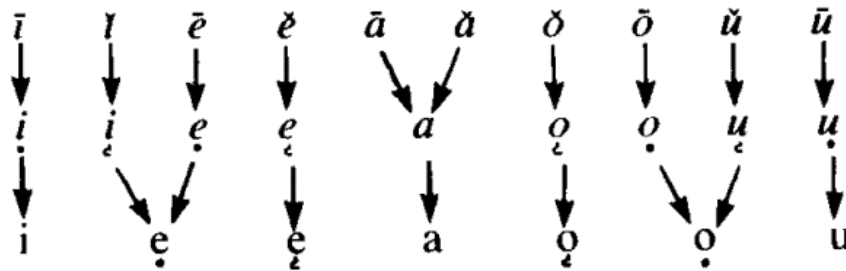
¹ Variation diatopique : « permet de définir la position géographique d'une personne en fonction de sa manière de parler, du vocabulaire qu'elle emploie et qui est propre à la région dans laquelle elle vit » (Glessgen, 2012 : 32)

² Variation diastractique : « décrit les différences sociales qui peuvent exister entre des locuteurs » (Glessgen, 2012 : 32)

³ Variation diaphasique : « se rapporte au style des personnes qui parlent. » (Glessgen, 2012 : 33)

L'expansion du latin, finira avec les invasions barbares qui provoquent en 476 (Ve s.) la chute de l'Empire Romain. Rome ne sera plus l'épicentre sur lequel gravitent la langue latine, la culture ni la politique-administrative. Ce qui fait que la romanisation et la latinisation s'affaiblissent, que l'Europe latine se ruralise et que la langue standard et l'école romaine disparaissent. Il n'y a plus un centre diffuseur de la culture ni de la langue de Rome et le latin se simplifie pour permettre la communication entre les provinces (la langue devient « pidgin ⁴» pour sauver la situation communicative). Le latin parlé vit beaucoup de changements et finit par se fragmenter, ce qui est à l'origine des langues romanes. Il ne faut pas oublier que cette fragmentation a été aussi favorisée par les superstrats qu'on expliquera plus tard. La simplification du latin vulgaire se fait à partir de certains éléments :

- « L'accent latin était de deux hauteurs (d'intensité et musical). Au Ier siècle, l'accent latin perd sa musicalité et renforce l'énergie articulatoire. » (Brunot, 1966 : 62) Par conséquent, la syllabe tonique devient plus intense et la syllabe atone moins énergique. Cette transformation de l'accent provoque une modification de la forme des mots et du vocalisme.
- Les voyelles, en latin classique opposées par la quantité (longues ou brèves), avec une valeur diacritique deviennent voyelles d'ouverture (ouvertes ou fermées).



- Les trois diphtongues latines se réduisent en latin vulgaire : [āū] > [o], [āē] > [e] et [ōē] > [e].
- Le système de cas du latin se réduit à une déclinaison à deux cas en ancien français. Le cas sujet (l'ancien nominatif latin) et le cas régime (l'ancien accusatif latin). La marque de cas sera le -s final du cas sujet singulier et du cas régime pluriel. « chars (<CARRUS), char (<CARRI), char (<CARRUM) et chars (<CARROS) » (Brunot,

⁴ Le pidgin désigne différentes langues véhiculaires simplifiées créées sur le vocabulaire et certaines structures d'une langue de base.

1966 : 65). Cependant, le français a effacé depuis le XIIe s. ce système de déclinaison.

- La réduction des 3 genres latins (neutre, masculin et féminin) à deux (masculin et féminin). Le français écrit marque le féminin avec un *-e*, tandis qu'en français parlé la marque de genre consiste à l'opposition entre les finales vocaliques pour les masculin et les finales consonantiques pour le féminin ; comme par exemple : *enfantin, enfantine*.
- Au niveau verbal, « le français perd la voix déponente et la passive synthétique (AMOR) du latin qui va être remplacée par la passive analytique (AMATUS SUM). » (Brunot, 1966 : 72) En plus, le système verbal synthétique du latin évolue vers un système analytique, grâce à la création des périphrases (VELLE, DEBERE, VENIRE, HABERE), ce qui forme les futurs et les conditionnels français (CANTABO > CANTARE HABEO > *chanterai*).

2.4. NAISSANCE DE L'ANCIEN FRANÇAIS

La fragmentation du latin a été très lente. On ne peut pas établir une date spécifique. Cependant, on part « d'une longue date » entre la chute de l'Empire (Ve s.) et la fin du VIe s. Pourtant, ce n'est qu'au IXe s. avec la Réforme Carolingienne (réforme du latin) que « le peuple français » prend conscience du fait que la langue qu'ils parlent n'est plus le latin, mais une nouvelle langue, l'(Ancien) Français.



Langue d'Oïl et langue d'Oc

« L'écriture en langue romane ne commence que vers le IX-XIII^e siècle, car jusqu'alors, la langue romane a vécu une diglossie » (Wartburg, 1971 : 56) : le latin écrit était la langue de culture et d'écriture (employée par une minorité) et la langue romane était la langue orale en famille.

La fragmentation du latin a créé des variantes linguistiques (dialectes) en Gaule. Malgré ceci, on peut diviser linguistiquement le territoire en deux grands blocs : au nord, la langue d'Oïl et au sud, la langue d'Oc. Pour comprendre cette division il faut penser à :

- l'influence des substrats ;
- la romanisation ;
- l'influence du superstrat.

2.5. GALLO-ROMAN (langue d'Oïl et langue d'Oc)

Le nord de la Gaule a eu une grande influence des Francs, tandis qu'au sud l'influence des Aquitains, des Ibères et des Ligures a été considérable.

Pour ce qui est de l'Empire, la romanisation a commencé sur la Côte de la Méditerranée, où elle a été très intense. Tandis que la romanisation du nord de la Gaule fut plus tardive et moins importante. Puis, toute la Gaule a vécu une grande influence des Francs, mais le sud a vécu aussi l'influence des Wisigoths latinisés.

La Gaule a donc vécu différentes influences linguistiques qui n'ont pas été uniformes. (voir annexe p. 44)

Pour différencier les deux blocs linguistiques on a recours à deux expressions : « langue d'Oc » et « langue d'Oïl » (selon la manière de dire oui). La langue d'Oïl réunit tous les dialectes du nord de la Gaule et la langue d'Oc ceux du sud. Pendant la période de l'Ancien Français (fin XI^e s.- fin XIII^e s.) en Gaule du nord on différencie: le lorrain, le comtois, le bourguignon, le champenois, l'anglo-normand, le francien, le picard, le wallon et les parlers de l'ouest.

2.6. LE FRANÇAIS DU XII^E SIECLE

« Au XII^e s. la situation linguistique en Gaule se caractérise par la cohabitation de nombreux dialectes, entre lesquels les variations phonétiques sont parfois considérables. » (Beaulieux, 1967 : 2) Ce que nous appelons Ancien Français vit des moments de grande évolution et il n'y a pas une uniformité ni dans la prononciation, ni dans l'écriture. On peut dire que l'orthographe de l'Ancien Français n'est pas très stable. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, au XII^e siècle il y avait une grande coïncidence entre la prononciation et l'écriture des mots. Mais dans une langue en création, qui n'est pas fixée par une norme, l'évolution phonétique est constante, les différents dialectes ne suivent pas la même évolution, et la prononciation et l'écriture des mots est différente suivant le dialecte à analyser. Comme il n'y avait pas une norme grammaticale, chaque région prononçait et écrivait « à sa manière » avec la graphie la plus proche à la prononciation. C'est pourquoi, dans les textes d'Ancien Français on voit une grande hésitation dans la graphie.

« Les grands changements linguistiques [surtout à niveau phonétique] que le français a vécu dans une période relativement courte sont reflétés souvent dans la graphie. » (Beaulieux, 1967 : 21-22) Il est très fréquent l'apparition d'un mot avec des graphies différentes dans un même texte.

En somme, le français au XII^e s. était très loin d'être une langue fixe et unifiée.

3. ANALYSE DES MOTS : METHODOLOGIE

Notre prétention est d'étudier l'évolution de la langue française à partir de l'état de langue que nous trouvons dans le lai « Les deux amants » *de Marie de France* (Rychner, 1973 : 93-101). Les mots seront choisis considérant leur voyelle tonique et les phonèmes qui l'entourent. L'analyse sera systématique. On partira de la forme du mot en latin classique, sans perdre de vue la situation en latin vulgaire, pour expliquer l'état de langue dans le texte de Marie de France et la forme en français de nos jours⁵. Tous les pas seront convenablement expliqués et datés. Pour dater chaque changement phonétique, nous suivons la datation que M. Zink propose parce que, majoritairement acceptée par la

⁵ Parfois on ne pourra pas arriver dans l'évolution jusqu'en français actuel, certains mots étant aujourd'hui disparus.

plupart des romanistes. Notre analyse tiendra compte des différentes circonstances qui jouent pour les voyelles **toniques**:

- position libre,
- position entravée,
- position entravée par [l] + consonne,
- suivie de yod,
- suivie de nasale.⁶

Même si le vocalisme sera notre fil conducteur, le **consonantisme** sera aussi expliqué.

Considérations à partir de l'accent

Un des facteurs déterminants pour l'évolution des mots sera le changement de nature de l'accent tonique en latin. Les syllabes sont classées tenant compte de leur situation par rapport à l'accent. Si l'on prend l'exemple de GU/BER/NA/CU/LUM :

- NA = position **tonique** : la plus forte, qui porte le coup de voix. La voyelle noyau de cette syllabe reste bien définie et se maintient même si transformée.
- GU = position **initiale**, la syllabe se conserve.
- CU = position **posttonique** : la plus faible, atone, s'amuït précocement.
- BER = position **prétonique** : position moins faible que la posttonique, atone aussi, tend à s'amuïr plus tardivement.
- LUM = position **finale** : faible, tend à s'affaiblir.

La force que l'accent exerce sur les syllabes toniques explique en grande partie le traitement des voyelles au cours de l'histoire.

Classement des mots par rapport à l'accent

On distingue trois types des mots par rapport à l'accent :

- **Oxyton** : les monosyllabes ou ceux qui portent l'accent sur la première syllabe en commençant par la fin : PATERMATERQUĒ.
- **Paroxyton** : si l'accent est sur la deuxième syllabe en commençant par la fin : HABĒRE.

⁶ Malheureusement, le lai des « Deux amants » ne fournit pas d'exemples de toutes les occurrences.

- **Proparoxyton** : si l'accent est sur la troisième syllabe en commençant par la fin : ANĪMAM.

Les phonèmes toniques seront marqués en gras dans l'analyse des mots.

D'autre part, en latin on distingue deux types des syllabes:

- **Longues** : lorsque la voyelle est longue et libre (CĀŪ/SUM) ou brève entravée (AU/CĔL/LUM)
- **Brève** : lorsque la voyelle est brève libre (FĒ/MĪ/NAM).

3.1. VOYELLE A

3.1.1 A POSITION TONIQUE LIBRE

- **Apeler** : on trouve déjà *apeler* dans *Roland* (1080). (DAF s.v. *appeler*)
APPELLĀRE> apelāRe> apelāeRe> apēleR> apēleR> apœle

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et libre.

« Les consonnes doubles se simplifient à date pré littéraire. Le courant réducteur remonte au latin même et l'on peut en suivre les effets déjà à l'époque classique ; comme par exemple : *caussa* → *causa*. » (Zink, 1989 : 153)

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture ; [a] long devient [ā] en Gaule du nord.

- l'accent de hauteur devient accent d'intensité.

VIe s. : [ā] diphtongue en [æ] pour monophthonguer ensuite en [e].

VIIe s. : - phonème prétonique, toujours faible, s'affaiblit en [e] central.

- phonème vocalique final autre que [a] s'amuit.

XIIIe s. : [R] alvéolaire final tend à ne pas sonner en l.p.⁷

XVe s. : [e] central s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIe s. : - [R] alvéolaire en position finale ne sonne plus en l.s.⁸

⁷ l.p. : langue populaire.

⁸ l.s. : langue savante.

- [ɛ] ferme son timbre en [ɛ]

L'orthographe de ce mot a été modifiée par les grammairiens de la Renaissance soucieux de maintenir le lien étymologique : ici les consonnes doubles (-pp-, -ll-) dans le paradigme verbal.

3.1.2. A POSITION TONIQUE ENTRAVÉE

- Part

PARTEM> paRte> paRt> paR> par

Monosyllabe avec voyelle tonique entravée. L'entrave est une force conservatrice qui empêche la diphtongaison spontanée ou la modification de la voyelle entravée.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture : [a] reste jusqu'à aujourd'hui.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : - voyelle finale autre que [a] disparaît.

- [t] final s'amuit.

XVIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

C'est au cours du XVIIème siècle que la majorité des sujets parlants, au moins dans les centres urbains, abandonnent, le R apical roulé pour un r uvulaire grasseyé, articulé à l'opposé. Le phénomène (d'origine parisienne ?) remonte, à vrai dire, au Moyen Age et, sans doute, au XIIIème siècle, mais il ne s'est développé que très lentement. Nous le daterons du XVIIème finissant [parfois XVIIIème], moment fort de son extension. (Zink, 1989 : 158)

-T se maintient dans la graphie, car les grammairiens de la Renaissance par souci de pureté et de classicisme de la langue reviennent à la graphie latine.

3.1.3. A TONIQUE ENTRAVÉE PAR L

- Autre

ALTĒRUM> altɛRu> altRu> altRo> altrɛ> autrɛ> autrɛ> aʉtrɛ> aʉtRœ> ʉʉtRœ> ʉʉtRœ> ʉtRə > ʉtr(ə)

Mot proparoxyton avec voyelle tonique entravée.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- la chute du phonème posttonique produit la rencontre de deux consonnes (groupe conjoint).

Ve s. : [u] final devient [o], dernier changement du système vocalique.

VIIe s. : - [o] final ne disparaît pas car précédé d'un groupe consonantique conjoint. Il devient [ɔ] central (appui consonantique).

- Par affaiblissement, le point d'articulation de [l] alvéolaire glisse vers la zone alvéodentale. Ceci provoque un relèvement et un étirement du dos de la langue vers l'arrière, vers le lieu d'articulation de [u]. Le résultat est un [l] apico-alvéodental, appelé aussi [ɫ] vélaire.

IXe - Xe s. : l'affaiblissement de [ɫ] vélaire se poursuit et le phonème jusqu'alors apical perd ce contact à l'avant. Le résultat est un phonème [u] non labial.

Xe s. : - [u] non labial vocalise en [u] vélaire. Ce phonème se combine avec le phonème vocalique antécédent pour former une diphtongue de coalescence. On appelle diphtongue de coalescence la rencontre de deux voyelles prononcées dans la même émission de voix.

- [a] antérieur devient [ɑ] postérieur sous l'influence de [u] vélaire. Accommodation réciproque des deux segments et simplification de la diphtongue.

XVe s. : - [ɛ] central final s'affaiblit en [œ] moyen.

- [u] vélaire ouvre son timbre en [o] fermé pour se rapprocher de [ɑ] postérieur.

XVIe s. : [ɑɔ] > [oɔ] > [o] monophthongaison par rapprochement réciproque des deux segments de la diphtongue.

XVIIe s. : [œ] moyen devient [ə] caduc.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire. Ce changement sera imposé définitivement au XIXe s.

La graphie actuelle correspond à la prononciation du XIIe s. Même si, la prononciation continue son évolution, on maintient la graphie du XIIe s. *autre*.

3.1.4. A TONIQUE + YOD

- Faire → Au X^{ème} siècle dans les *Serments de Strasbourg* on trouve cette graphie, mais qui correspond à la prononciation [faiR]. Dans ce lai le mot s'écrit comme au X^{ème} siècle, mais la prononciation est [fɛR]. (DEHF, s.v. *ferē*)

FĀCĒRE> fakɛRe> fak'Re> faχRe> façRe> fayRe> fayRɛ> faiRɛ> feiRɛ> feRɛ> fɛRœ> fɛRə> fɛr(ə)> fɛr

Mot proparoxyton avec voyelle longue tonique et libre.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [a] long reste [a] et [e] bref devient [ɛ] fermé.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

Ile s. : [ɛ] fermé posttonique tombe, mais le groupe –kr- reste à prononciation disjointe.

IIIe s. : - [k] occlusif vélaire se spirantise en [χ] fricatif guttural sourd. On appelle spirantisation lorsqu'il y a la transformation d'une consonne occlusive en fricative.

- [χ] fricatif guttural sourd devient yod sourd d'abord et puis sonorise.

VIIe s. : [ɛ] s'affaiblit et devient [ɛ] central.

IXe s. : vocalisation de yod en [i] et création d'une diphtongue de coalescence [ai].

XIe s. : rapprochement d'aperture [ai]> [ɛi].

XIIe s. : simplification en [ɛ] ouvert.

XVe s. : [ɛ] central final s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIIe s. : [œ] moyen devient [ə] caduc et finit par disparaître.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

3.1.5. A TONIQUE ENTRAVÉE PAR NASALE

- Enfan(z) → du latin populaire, INFANS, INFANTEM « l'enfant qui ne parle pas » (in- (préfixe) fari → parler) en A.F.⁹, *enfant* cas régime et *enfes* cas sujet. (DEHF s.v. *enfes*)

ĪNFANTEM> enfante> ɛnfant> ɛnfānt> ānfānt> ānfān> āfā

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue entravée.

⁹ A.F.: abréviation pour Ancien Français

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [i] bref devient [e] fermé et [a] ne diphtongue pas car entravé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : [e] final s'amuït.

XIe s. : [e] fermé + nasale et [a] entravées par consonnes nasales nasalisent partiellement.

XIIIe s. : - [ê] fermé nasalisé ouvre son timbre en [ã]. Pour ce phonème [ã] il y a aujourd'hui graphie -en- ou bien -an- : cent, prend et langue.

- [t] occlusif alvéo-dental sourd final s'amuït.

XVIIe s. : voyelle entravée par nasal [ã] nasalise complètement et la consonne nasale se désarticule.

Le cas régime pluriel devrait être 'enfanz', mais la dentale en position finale s'amuït au XIIe s. On trouve différentes graphies : *enfans*, *enfants*, *anfans*, *anfants*, *enfanz*, *enfantz*, *anfanz*, *anfantz*.

- Grant

GRANDEM> gRande> gRant> gRãnt> gRã> grã

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue entravée par nasale.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [a] long reste [a]
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : - voyelle finale autre que [a] s'amuït.

- [d] occlusif alvéo-dental sonore s'assourdit en [t] car en position finale.

XIe s. : [a] tonique entravé par nasale nasalise partiellement [ãn]

XIIIe s. : [t] occlusif alvéo-dental sourd final s'amuït.

XVIe s. : [ã] nasalise complètement car entravé par nasale.

XVIIe s. : [R] roulé alvéolaire devient [r] uvulaire.

En A.F. *grant*, *gran* ou *grand* était un adjectif épïcène avec la même forme pour le masculin et féminin.

3.2. VOYELLE E FERMÉE

3.2.1. E FERMÉE TONIQUE LIBRE

- Aweit

HABĒBĀT> aβ̥bat> aβ̥at> aveat> aveiat> aveiet> avoiet> avoiet> avuēt > avuēt > avwē > avwē / avwα> ave

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et libre.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] long devient [ɛ] fermé.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- la consonne latine [h] comprenait une aspirée laryngale. Depuis le début, elle est un phonème affaibli, ainsi, elle s'efface déjà en langue populaire. L'école et la société cultivée la maintiennent, plus ou moins artificiellement, jusqu'au Ier s. ; mais, après cette date, elle disparaît définitivement.

Ve s. : - spirantisation de [b] occlusif bilabial sonore en intervocalique en [β] constrictif.

- [β] constrictif bilabial sonore de la terminaison s'amuït par dissimulation.
- [β] constrictif bilabial sonore, du radical, devient [v] constrictif labiodental sonore.

VIe s. : diphtongaison spontanée en période française du [ɛ] ferme en [ei].

VIIe s. : [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

XIIe s. : - 2^{ème} différenciation des deux segments de la diphtongue [ei]> [oi]

- rapprochement des deux segments de la diphtongue [oi]> [oɛ]> [uɛ]

1200 : bascule de l'accent [uɛ] devient [ue]

XIIIe s. : - [t] occlusif alvéo-dental sourd final s'amuït.

- [ɛ] en position finale s'amuït
- spirantisation du 1^{er} segment de la diphtongue et ouverture du phonème tonique [wɛ].

- [wɛ] ouvre son timbre en [wɑ] en l.p.

XVIe s. : [wɛ] monophthongue en [ɛ] en l.s. La l.p. adapte aussi ce phonème.

Sur notre texte la graphie de la diphtongue tonique reste –ei- ; la voyelle finale –e- n'existe pas, ce qui peut indiquer qu'en anglo-normand le [ɛ] central s'amuit déjà au XIIe s.

À partir de l'évolution de cette forme verbale on construit en français la terminaison de tous les imparfaits qui sont analogiques.

3.2.2. E FERMÉE TONIQUE ENTRAVÉE

- Treis → en 980 dans *Passion* on trouve déjà cette graphie. (DAF s.v. *trois*)

TRĒS > tRɛs > tRɛis > tRɔis > tRuɛs > tRwɛs > tRwɛ(s) / tRwɑ > trwɛ / trwɑ > trwɑ

Monosyllabe avec voyelle longue entravée. Malgré sa position entravée la voyelle des monosyllabes diphtongue.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] long devient [ɛ] fermé.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIe s. : diphtongaison de [ɛ] tonique fermé en période française [ɛi].

[...], période de relâchement articuloire. Cela produit le déséquilibre de la voyelle tonique dans sa tenue et la partie finale, non protégée par l'accent, se ferme d'un degré (les muscles abaisseurs, qui commandent principalement l'articulation des voyelles, se détendent en fin d'émission (Zink, 1989 : 57)

XIIe s. : - 2^{ème} différenciation des deux segments de la diphtongue par risque d'assimilation [ɛi] > [ɔi].

- rapprochement des deux segments de la diphtongue [ɔi] > [oɛ] > [uɛ]

1200 : bascule de l'accent et spirantisation du 1^{er} segment [uɛ] > [wɛ].

XIIIe s. : - le segment tonique ouvre son timbre en [ɛ] ouvert.

- [s] final s'amuit.

- processus de vocalisation de [l] + consonne qui devient [ʎ] vélaire et [w] non labial. (voir p. 16)

Xe s. : [w] non labial devient [u] et fait diphtongue de coalescence [ɥ].

XIe s. : [e] fermé s'affaiblit en [ɛ] central (loi de Bartsch).

XIIe s. : assimilation partielle dans la diphtongue, le 1er segment se labialise [ɔ̃] sous l'influence du second [œ] et après simplification de la diphtongue en [œ].

XIIIe s. : - période de simplification des affriquées : [tʃ] devient [ʃ] chuintant sourd.

- [s] final s'amuït en l.p.

XVe s. : [ɛ] central initial s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIe s. : [s] final s'amuït aussi en l.s.

La graphie *cheveus* correspond à [tʃevœys] au XIIe.s.

3.2.4. YOD + E FERMÉE TONIQUE

- Mercie → en latin MERCES (nominatif) 'salaire'. En galloroman avec la signification de faveur. On peut trouver *merci* à la fin du IXème s. dans *Chanson Guillaume*. (DEHF s.v. *merci*)

MĚRCĚDEM> mɛRkɛde> mɛRkɛde> mɛRtɛde> mɛRtʃɛde> mɛRtʃɛde> mɛRtʃɛide> mɛRtʃiɛide> mɛRtʃiðe> mɛRtsiðe> mɛRtsiθ> mɛRtsi> mɛRtsi> mɛRsi> mɛrsi

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et libre.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert et [e] long devient [ɛ̃] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IIIe s. : [k] (dorso-vélaire sourde en position forte + [ɛ̃] palatalise en [k̟], puis avance son lieu d'articulation [t̟], puis s'assibile et devient l'affriquée palatale [tʃ].

Ve s. : [ɛ̃] ferme son timbre en [ɛ̃].

VIe s. : [ɛ] fermé diphtongue en [ɛ̃]. Sous l'influence fermante de la palatale antécédente, l'avant de la diphtongue se ferme et on trouve une triphongue [iɛ̃].

- [d] intervocalique occlusif dental sonore s'affaiblit par assimilation au phonème correspondant [ð] fricatif dental sonore.

VIIe s. : Simplification de la triphongue en [i].

- dépalatalisation : l'affriquée palatale [tʃ] > [ts]
- voyelle finale autre que [a] s'efface. Cela produit l'assourdissement de [ð] en [θ].

IXe s. : [θ] final s'amuït.

XIIe s. : [ɛ] initial entravé ouvre son timbre en [ɛ̃].

XIIIe s. : - simplification des affriquées : [ts] > [s] constrictif dental sourd.

- [R] alvéolaire devient [r] uvulaire en l.p.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire en l.s.

-E final dans la graphie *mercie* est un trait dialectal de l'anglo-normand.

3.2.5. E FERMÉE TONIQUE + NASALE

- Gen(z) → pluriel de l'Ancien Français *gent*. Acc. pluriel : *gentes* (DEHF s.v. *gent*)
GĒNTES > gēntes > gēntes > dʒēntes > dʒents > dʒēnts > dʒānts > žān(t)s > žā

Mot paroxyton avec voyelle longue et entravée par nasale.

IIIe s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] long devient [ɛ] fermé. Selon Zink, la consonne [g] + [e] en position forte (initiale de mot) déjà légèrement palatalisée en latin parlé, palatalise pleinement, glisse dans la zone des dentales, devient [d] dento-palatal sonore et s'assibile en chuintante [dʒ].

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : - [ɛ] fermé final s'amuït.

- dépalatalisation : [dʒ] se dépalatalise en [dʒ].

XI^e s. : [ɛ] fermé tonique entravé nasalise partiellement.

XI^e s. : [ɛ̃] ouvre son timbre en [ã] + consonne nasale articulée.

XIII^e s. : [t] final s'amuit en l.p.

XVII^e s. : - [ã]+[n] entravé nasalise complètement [ã], la consonne nasale se désarticule.

- [t] final s'efface en l.s.

En anglo-normand, la graphie *en* ou *an* était très instable. On constate *gens*, *gents*, *genz*, *gentz*, *gan(t)s* et *gan(t)z*.

3.3. VOYELLE E OUVERTE

3.3.1. E OUVERTE TONIQUE ENTRAVÉE

• Dameisele → DOMINICĚLLAM de DOMINA + CĚLLUM (suffixe diminutif).
En latin vulgaire DOMNICĚLLAM. Au Xe s. on peut déjà trouver dans *Sainte Eulalie* *dameisele*. (DAF s.v. *demoiselle*)

DOMINICĚLLAM > domɛnɛkɛlla > damekɛlla > dameɥ¹ɛlla > dameɥt¹ɛlla > dameɥts¹ɛlla > dameɥdz¹ɛlla > dameɥdzɛlla > dameɥdzɛlə > damoɥdzɛlə > damoɥdzɛlə > damuedzɛlə > damwedzɛlə > damwazɛlə > damwazɛlə > damwazɛl(ə)

Mot paroxyton avec voyelle tonique entravée.

I^{er} s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert et [i] bref devient [ɛ] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

III^e s. : - perte du [ɛ] prétonique interne.

- assimilation progressive du groupe nasal [mn] > [mm] > [m].
- palatalisation KE: [k] occlusif sourd intervocalique palatalise en [k̠]. [k̠] glisse dans la zone des dentales devenant [t̠¹] palatal. [t̠¹] intervocalique devient demi-palatal créant en avant un phonème [i̠] non syllabique de transition, [i̠t̠¹]. [i̠t̠¹] assibile en [i̠ts̠¹].

- « Ouverture de [o] initial [a] DOMINUS, DOMINA répondent en toutes régions *danz* (cas régime *dam*), *dame* qui résultent d'un emploi proclitique devant nom propre dans les appellations honorifiques du latin tardif » (Zink : 221)

IVe s. : [ɪts'] intervocalique sonorise en [ɪdz'].

VIIe s. : - fin du processus de palatalisation : [ɪdz'] > [ɪdz]

- simplification des consonnes géminées : [ll] devient [l]
- [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

XIIe s. : - différenciation des deux segments de la diphtongue [eɪ] > [oɪ]

- rapprochement des deux segments de la diphtongue [oɪ] > [oɛ] > [ue]

XIIIe s. : - bascule de l'accent de la diphtongue, spirantisation du 1^{er} segment et ouverture du 2e [wɛ].

- [wɛ] ouvre son timbre en [wɑ].
- simplification des affriquées : [dz] > [z].

XVe s. : [ɛ] central s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIIe s. : [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc et finit par s'amuïr.

Les graphies *dameisele*, *dameizele* ou *dameiselle* correspondent à la prononciation du XIIe s. La graphie actuelle *demoiselle* a des traces de la prononciation du Moyen Age.

- Bel

BĔLLUM > bĕllu > bĕlu > bĕlo > bĕl

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève entravée par consonne liquide.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IVe s. : simplification des consonnes doubles : [ll] devient [l].

Ve s. : [u] final ouvre son timbre en [o].

VIIe s. : [o] final s'efface.

Dans *Eulalie* (IXe s.) on trouve *bel*, la graphie et la prononciation sont stables dans tous les dialectes jusqu'à l'actualité.

3.3.2. E OUVERTE TONIQUE ENTRAVÉE PAR L + CONSONNE

- Beaus → au IXème siècle on trouve *bel* (singulier de *beaus*) en *Eulalie*. (DAF s.v. *beau*)

BĒLLUS > bĕllus > bĕllus > bĕllos > bĕls > bĕls > bĕus > bĕus > bĕ^aus > bĕaus > bĕau(s) > bæau > bæau > bæau > bæos > bɔ

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève entravée par consonne liquide.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

Ve s. : [u] final ouvre son timbre en [o].

VIIe s. : - simplification des consonnes doubles : [ll] devient [l].

- [o] final s'amuît.
- vocalisation de [l] + consonne: [l] > [ɫ] vélaire. (voir p. 16)

IXe-Xe s. : -[ɫ] vélaire > [w] non labial et puis [u] non syllabique (voir p. 16)

- création d'une voyelle épenthétique [a] entre [u] non syllabique et [ɛ] ouvert tonique. On appelle épenthèse vocalique la modification phonétique qui consiste en l'apparition, à l'intérieur d'un mot, d'un phonème qui facilite l'articulation et n'a pas d'origine étymologique. Le phénomène contraire est la suppression de phonèmes, par amuïssement ou syncope.

XIIe s. : triptongue de coalescence descendante (accent sur le 1er segment) [ɛau].

XIIe s. : glissement de l'accent vers le phonème [a] et par conséquent, [ɛ] ouvert ferme son timbre en [ɛ].

- [s] final s'amuît en l.p.

XVe s. : [ɛ] fermé de la triptongue s'obscurcit en [œ] moyen.

- [s] final s'amuït en l.s.
- vélarisation de [a] > [ɑ] entre [œ] moyen et [u].
- [u] non syllabique ferme son timbre en [o] non syllabique.
- simplification du 2e segment de la triphongue : [ɑo] devient [o].

XVIIe s. : monophthongaison de la diphtongue : [œo] > [o].

La prononciation du XIIème siècle coïncide avec la graphie *beaus*. On trouve aussi *beauz* rappel d'une ancienne prononciation.

3.3.3. E OUVERTE TONIQUE + NASALE

- Rien → on trouve déjà cette graphie en 980 dans *Passion*. Jusqu'au XVIe s. il maintient le sens positif : « chose » (RES). A partir de cette époque, il devient mot négatif. (DEHF s.v. *rian*)

RĒM > Rēm > Riēm > Riēm > Rīēm > Rīēn > Ryēn > Ryēn > Ryē > ryē

Mot oxyton avec voyelle brève entravé par consonne nasale.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [e] bref devient [ɛ] ouvert.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IIIe s. : diphtongaison spontanée du phonème vocalique en période romane : une forte intensité de l'accent provoque la constriction des organes à l'attaque de la syllabe et le phonème reste plus ouvert et étiré.

Phase de différenciation : [ɛ] ouvert tonique devient [iɛ].

VIIe s. : phase de rapprochement : le 2e segment de la diphtongue ferme son timbre en [ɛ] pour se rapprocher de [i].

XIIe s. : nasalisation partielle de la diphtongue [iɛ̃], car entravée par la consonne [m].

1200 : phase de simplification et bascule de l'accent : glissement de l'accent au 2^e segment de la diphtongue. Le 1er segment devient [ĩ] non syllabique.

XIIe s. : [m] final s'affaiblit en [n].

XIIIe s. : phase de réduction de la diphtongue : le 1er segment non syllabique spirantise en yod et le 2e segment de la diphtongue ouvre son timbre en [ĕ] en l.p.

XVIIe s. : - nasalisation complète [ĕ̃] car toujours entravé par nasal. La consonne nasale se désarticule.

- le phonème tonique ouvre son timbre aussi en l.s.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

Au XIIe s. on trouve la graphie *rian et ren* en anglo-normand, car *en* et *an* ont été toujours instables dans la graphie et *ren* par influence du latin REM.

3.4. VOYELLE I

3.4.1. I TONIQUE LIBRE

- Vie

VĪTAM= wĭtam> βĭta> vĭta> vĭda> vĭđa> vĭđe> vĭe> vĭœ> vĭ(ə)

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue.

Ier s. :- prononcé déjà en latin [w] labial.

- [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.
- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [i] long reste [i].
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IIIe s. : [w] constrictive bilabial-vélaire sonore perd sa constriction vélaire et devient [β].

Puis, [β] se renforce en labiodental [v].

IVe s. : [t] intervocalique occlusif dental sourd sonorise en [d].

VIe s. : - [d] toujours intervocalique spirantise en [ð].

- [a] final s'affaiblit en [ĕ] central.

IXe s. : [ð] intervocalique s'efface.

XVe s. : [ĕ] central s'obscurcit en [œ] moyen.

XVIIe s. : [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc qui s'amuît à la fin du siècle.

3.4.2. I TONIQUE + YOD

- amie

AMĪCAM> amika> amiga> amiya> amiyya> amiyę> amię> amię> amice> ami

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et libre.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [i] long reste [i].
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IVe s. : « en position intervocalique, l'entourage débilant des voyelles et la faible attirance de [a] vers l'avant écartent toute tendance palatalisante. Alors, [k] intervocalique rejoint [g] en se sonorisant » (Zink, 1989 : 63)

Ve s. : [g] spirantise en [ɣ]. « [Mais], à ce stade, l'action de la voyelle antécédente i intervient pour déplacer ɣ vers y » (Zink, 1989 : 63). Le yod intervocalique gémme.

VIIe s. : - simplification du yod double en [y].

- [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

IXe s. : yod vocalise en [i] diphtongal non syllabique, qui se fond dans le timbre du phonème tonique [i].

XVe s. : [ɛ] central s'obscurcit en [œ] moyen.

XVIIe s. : [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc pour disparaître définitivement à la fin de ce siècle.

- Fillè

FĪLĪA= FĪLYA> filā> filę> fiyę / filę> fiyœ / filœ> fiy(ə) / fil(ə)> fiy

Mot proparoxyton avec voyelle longue libre.

Depuis le latin, le yod produit une sorte d'entrave qui laisse le phonème vocalique précédent avec son timbre premier.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [i] long reste [i] et [i] bref en hiatus devient yod.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

Ile s. : yod mouille [j] qui devient [ʝ] palatal.

VIIe s. : [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

XIIIe s. : [j] palatal se simplifie [y] en l.p., mais reste [j] en l.s. Cette différence continue pendant plusieurs siècles.

XVe s. : [ɛ] central s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIIe s. : [œ] moyen devient [ə] caduc. A la fin du siècle il s'amuit.

XIXe s. : la prononciation [fíy] est acceptée aussi en l.s.

La graphie de *fille* souvent avec tréma sur -e en Ancien Français.

3.4.3. I TONIQUE + NASALE

- Reïne

RĒGĪNAM> Rēgína> Rēyína> Rēyyína> Rēyyne> Rējne> Rēne> Rēne> Rēñe> Rēñe> Rēñe> rēn(ə)

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et libre.

Ile s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [i] long reste [i] et [e] long devient [ɛ].
- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- l'occlusif dorso-vélaire sonore [g] s'affaiblit et devient [ɣ] constrictif dorso-vélaire sonore.

IIIe s. : [ɣ], avance son lieu d'articulation au contact d'un phonème vocalique antérieur [e] ou [i], devient [y] constrictif médiopalatal sonore.

VIIe s. : - en position intervocalique [y] gémine car il est prononcé très fortement.

- phonème [a] s'affaiblit en [ɛ] central.

IXe s. : simplification de [y] et vocalisation en [i] créant une diphtongue [ej̃].

XIIe s. : Par influence de la consonne nasale la diphtongue ne continue pas son évolution et monophthongue en [e] ouvert.

XIIIe s. : le phonème tonique nasalise partiellement [ẽ].

XVe s. : [ẽ] central s'affaiblit en [œ] moyen.

XVIe – XVIIe s. : le phonème tonique dénasalise car il est en position libre.

XIIe s. : [œ] moyen devient [ə] caduc. A la fin du siècle disparaît.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

En Ancien Français on trouve *reïne* et *roïne* par réaction étymologique.

3.5. VOYELLE O FERMÉE

3.5.1. O FERMÉE TONIQUE LIBRE

- Amur → On trouve déjà amur dans *le Serments de Strasbourg* (842). La graphie – ou- (amour) n'est pas phonétique (au lieu de eu). (DEHF s.v. *amur*)

AMŌREM > amōRe > amōuRe > amōuR > amuR > amur

Mot paroxyton avec voyelle tonique libre.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [o] long devient [õ] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IVe s. : diphtongaison de la voyelle tonique : [õ] > [ou] (1^{ère} différenciation). La diphtongue est restée bloquée au stade [ou].

VIIe s. : phonème vocalique final autre que [a] s'amuit.

XIIe s. : simplification de la diphtongue en [u].

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

Selon l'évolution de la diphtongue, le résultat aurait dû être [amōuR] au lieu d'[amuR].

Hypothèse du blocage de la diphtongue

- Thèse provençale [XIXe s. par F. Neuman]
- Thèse morphologique [par G. Paris]
- Thèses dialectales : influence normande [par Herzog] ou influence champenoise [par Fouché]
- Thèses sémantiques : *amour* – humain, de Dieu ; *ameur* – anima. [par Hilty et Schmitt]

3.5.2. O FERMÉE TONIQUE ENTRAVÉE

- Curt → en 980 dans *Passion* on trouve *cort* « espace entouré de murs » ; au XIIème s. « assemblée de vassaux » ; au XVème s. *cour* d'après le latin *curia*, par fausse étymologie ; vers 1500 du latin populaire *cortis* (*curtis*, à l'époque franque) « domaine seigneurial et royal, entourage du roi, cour de justice. » (DAF s.v. *cur*)

COHŌRTEM > kɔRte > kɔRt > kuRt > kuR(t) > kur

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et entravée.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [o] long devient [ɔ] fermé. En latin vulgaire phonème vocalique initial + tonique se fondent dans un phonème unique.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : voyelle finale autre que [a] s'amuit.

XIIe s. : [ɔ] tonique fermé entravé ferme son timbre en [u].

Fin XIIIe s. : [t] final s'efface progressivement en l.p.

XVIe s. : [t] final s'efface définitivement en l.s.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

En anglo-normand on trouve les graphies *curt*, *cort*, *cur* ou *cor*, preuve de l'hésitation graphique et phonétique entre –o [ɔ] et –u [u].

3.5.3. O FERMÉE TONIQUE ENTRAVÉE PAR L+ CONSONNE

- Utre → en 1050 dans *Alexis* on trouve ce mot. Cependant, en 1080 dans *Roland* on trouve *oultre*, comme la graphie actuelle. (DEHF s.v. *utre*)

ŪLTRA > ʊltRa > ʊltRa > ʊltRɛ > ʊutRɛ > ʊʊtRɛ > utRɛ > utRœ > utRə > utr(ə)

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève et entravée par liquide.

Ier s. : - changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] bref devient [ʊ] fermé. Phonème tonique étant entravé ne diphtongue pas.

- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : période de vocalisation de la liquide : [l] > [ɫ] vélaire. (voir p. 16)

Fin VIIe s. : [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

VIIIe s. : - [ɫ] > [w] non labial. (voir p. 16)

- [ʊ] fermé s'assimile [ʊ] ouvert.

IXe s. : [w] vocalise en [u] non syllabique faisant diphtongue [ʊu]. (voir p. 16)

XI-XIIe s. : monophthongaison de la diphtongue : [ʊu] devient [u].

XVe s. : [ɛ] central s'obscurcit en [œ] moyen.

XVIIe s. : affaiblissement de [œ] moyen en [ə] caduc qui est instable.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

Hésitation sur la graphie en anglo-normand en *utre et oultre*.

3.5.4. O FERMÉE TONIQUE + YOD

- Point → on trouve déjà cette graphie en 1050 dans *Sponsus*. (DAF s.v. *point*)

PŪNCTUM > pōnktu > pōnχtu > pōnyt'u > pōnt'u > pōnt'o > pōint > pōĩnt > pōēnt > pūēnt > pũēnt > pŵēnt > pŵēn(t) > pwēn > pwē

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève, entravée par nasale.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] bref devient [ɔ] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- [n] devient [ɲ] vélaire par influence du phonème tonique.

IIIe s. : le groupe K + T, [k] se spirantise en [χt] et puis [yt]. Au contact de yod les consonnes palatalisent légèrement, comme [tʰ], ou complètement, comme [ɲ] vélaire qui devient [ɲ] palatal.

Ve s. : [u] final ouvre son timbre en [o] final.

VIIe s. : - [o] final s'amuit.

- [t] en position finale dépalatalise.
- [ɲ] palatal régresse au stade de non-palatal et développe un [i] non syllabique de transition qui forme avec [ɔ] fermé une diphtongue de coalescence.

XIIe s. : nasalisation progressive de la diphtongue : [ōĩ] entravée par nasal évolue par assimilation d'aperture.

- [ĩ] non syllabique ouvre son timbre en [ẽ] fermé pour se rapprocher de [ō] fermé [ōẽ].
- [ō] fermé ferme son timbre en [ũ] pour se rapprocher de [ẽ] fermé [ũẽ].

1200 : bascule de l'accent : le 1er segment de la diphtongue devient non syllabique et le 2e segment porte tout le coup de voix de l'accent [ũẽ].

XIIIe s. : - le 1er segment de la diphtongue se spirantise en [w] labial et le 2e segment ouvre son timbre en [ẽ] [wẽ]. Entravée par nasale la diphtongue reste [wẽ].

- [t] final s'amuit en l.p.

XVI-XVIIe s. : - [t] ne sonne plus en l.s.

- La consonne nasale en position implosive se désarticule et le phonème vocalique précédent nasalise définitivement.

3.5.5. O FERMÉE TONIQUE + NASALE

- munt → adj. masculin du latin MUNDUS, -UM, -A « pur, sans tache » ; son féminin *mundē*. Remplacé dans sa signification par *mondain(e)* au XIII^e siècle. (DEHF s.v. *mund*)

MŪNDUM > mōndu > mōndo > mōnd > mōnt > mōn > mōn > mō

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève et entravée par nasale.

I^{er} s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] bref devient [ɔ] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

Ve s. : [u] final ouvre son timbre en [o] final, dernière étape du changement du système vocalique.

VII^e s. : - [o] final s'amuit et la consonne reste en position finale.

- [d] final occlusif dental sonore s'assourdit en [t].
- [t] final s'efface.

XII^e s. : nasalisation partielle: [ɔ] fermé entravé par nasal nasalise en [ɔ̃].

XIII^e s. : [ɔ̃] ouvre son timbre en [ɔ̃] car entravé.

XVI^e s. : consonne nasale en position implosive se désarticule et le phonème vocalique précédent [ɔ̃] nasalise définitivement.

En anglo-normand, hésitation dans la graphie *mont*, *mond*, *mund* ou *mon*.

3.6. VOYELLE O OUVERTE

3.6.1. O OUVERTE TONIQUE LIBRE

- Bone(ment) → adv. qui apparaît vers le XII^e- XIII^e siècle. Mot créé à partir de l'adjectif féminin + ment suffixe. (DAF s.v. *bonne*)

BŌNAM > bōna > buōna > buōna > buōne > buōne > būne > būne > bwēne > bwēne

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève et libre.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [o] bref devient [ɔ] ouvert.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

IIIe s. : diphtongaison spontanée en période romane : [ɔ] ouvert tonique > [uɔ].

VIIe s. : - assimilation d'aperture du 2e segment de la diphtongue [ɔ] fermé.

- [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

XIe s. : - 2^{ème} différenciation de la diphtongue : [ɔ] fermé > [ɛ] fermé.

- nasalisation partielle de la diphtongue : [uɛ] + nasale > [ũɛ̃].

1200 : bascule de l'accent : [ũɛ̃] devient [ũ̃ɛ̃].

XIIIe s. : - [ũ̃] non syllabique spirantise en [w] et le 2e segment de la diphtongue ouvre son timbre en [ɛ̃]

Ce résultat, propre d'un emploi tonique, disparaît fin XIIIe s.

BŎNAM, en emploi atone, évolue à [bɔn] *bonne*.

La graphie *bonnement* avec double -n- marque la trace de l'ancienne prononciation [ɔ̃] + n.

3.6.2. O OUVERTE TONIQUE ENTRAVÉE

- Tost → adv. du latin populaire TŎSTUS, A, UM « grillé, brûlé », part. passé de *torrere* « chaudement », puis « promptement ». (DAF s.v. *tôt*)

TŎSTUM > tɔstu > tɔsto > tɔst > tɔt > tɔ

Mot paroxyton avec voyelle tonique brève et entravée.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [o] bref devient [ɔ] ouvert.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

- phonème vocalique final autre que [a] s'amuīt.

Fin IXe s. : vocalisation du yod en [i] non syllabique et formation d'une triptongue de coalescence [úoj̃].

Xe s. : - assimilation : sous l'influence de [i], [o] fermé devient antérieur [e] fermé [uej̃].

- réduction de la triptongue par assimilation : [uej̃] devient [uj̃].
- par influence de [i], [u] s'antériorise en [ü].

1200 : bascule de l'accent : [üj̃] devient [üi]

Spirantisation du 1er segment de la diphtongue : [üi] spirantise en [w̃i]

Fin XIIe s. : [t] en position finale s'amuīt.

3.6.4. O OUVERTE TONIQUE + NASALE

- Hommes / hummes → au Xème siècle on trouve *omne* (s.) dans *Saint Léger* et en 842 *om* (cas sujet) dans *Serments*. (DEHF s.v. *homme*)

HŌMĪNES > õmēnes > õmnes > õmmes > õmēs > õmēs > õmē > õmæ > õmæ

Mot proparoxyton avec voyelle tonique brève, en position libre.

Ier s. : - [h] latin ne sonne plus.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [o] bref devient [õ] ouvert et [i] bref devient [e] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

III-IVe s. : - la posttonique s'amuīt et [õ] ouvert tonique reste entravé par nasale, ce qui empêche sa diphtongaison spontanée en période romane.

- assimilation progressive du groupe [mn] qui devient [mm].

VIIe s. : - simplification de la géminée [m].

- [e] final s'affaiblit en [ẽ] central.

XIIe s. : nasalisation partielle du phonème tonique : [õmē].

XIIIe s. : - [õ] tonique, sous l'influence de la nasale, ouvre son timbre en [ō].

- [s] final s'amuït.

XVe s. : [ɛ] central s'obscurcit en [œ] moyen. [õmœ]

XVI – XVIIe s. : - dénasalisation de [õ] ouvert car non entravé par nasale [õ].

- [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc.

En anglo-normand, on trouve aussi la graphie *ome* (emploi atone), qui est le reflet de la prononciation du XIIe s. et *ueme* (emploi tonique) avec [õ] ouvert tonique libre qui diphtongue spontanément.

3.7. VOYELLE U

3.7.1. U TONIQUE LIBRE

- Aventure → on trouve déjà *aventure* dans *Lois de Guillaume* au XIème siècle. En A.F. c'est « ce qui doit arriver » du latin populaire ADVENTURA (participe futur au pluriel neutre d'ADVENIRE). Mot composé qui contient une préposition AD- « vers » + VENTURA. (DEHF s.v. *aventure*), (DAF s.v. *aventure*)

ADVENTŪRA> aventuRa> aventüRę> avęntüRę> avęntüRę> avântüRę> avântüRę> avâtüRę> avâtüR(ə)> avâtür(ə)

Mot paroxyton avec voyelle tonique longue et en position libre.

E- est protégée car initiale dans l'étymon.

Ier s. : - précarité des consonnes en position implosive, [d] tombe.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] long reste [u] et [e] long devient [ɛ] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.

VIIe s. : - selon Zink, [u] tonique glisse graduellement dans la zone palatale et se fixe en arrière de [i], devenant [ü] antérieur par influence des langues du Nord.

- [a] final s'affaiblit en [ɛ] central.

XIe s. : [ɛ] fermé entravé par nasale nasalise partiellement.

XIIe s. : [ɛ̃] fermé prétonique nasalisé ouvre son timbre progressivement en [ɛ̃] ouvert et puis en [ã].

XVe s. : [ɛ] central s'obscurcit en [œ] moyen.

XVI – XVIIe s. : - nasalisation complète de [ã] et désarticulation de la consonne nasale.

- [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc.

XVIIIe s. : [R] alvéolaire devient [r] uvulaire.

3.7.2. U TONIQUE ENTRAVÉE

- Just → en 1120 dans *Ps. Oxford* on trouve ce mot « qui agit avec justice ». En 1283 dans, Beaumanoir « exact ». (DAF s.v. *juste*)

JŪSTUM= yustum> ɟustu> ɟǔstu> ɟǔsto> dǔst> žüst

Mot paroxyton avec voyelle tonique entravée.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] long reste [u].
- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- Le yod occupe une position forte (initiale) et il se maintient tel quel jusqu'au IIIe s.

IIIe s. : renforcement articulatoire de yod : [y] devient le dento-palatal [ɟ]. Puis, [ɟ] s'assibile en [ɟǰ]

Ve s. : [u] final devient [o] final.

VIIe s. : - période de dépalatalisation : [ɟǰ] > [dǰ] affriquée.

- [o] final s'amuït.

VIIIe s. : [u] tonique antérieure en [ü] par influence des langues du nord.

XIIIe s. : période de simplification des affriquées : [dǰ] devient [ž] chuintant sonore.

3.7.3. U TONIQUE + NASALE

- Humble(ment)→ on trouve *humele* en 1080 dans *Roland*. Adv. Composé : humble + suffixe -ment. (DEHF s.v. *humele*)

HŮMĪLEM> umēle> umle> umble> umblē> ümblē> ūmblē> ŏmblē> ŏmblœ>
ŏmblœ> œblə

Mot proparoxyton avec voyelle tonique libre et longue.

Ier s. : - [m] désinentiel s'efface de la prononciation et ensuite des inscriptions.

- changement du système vocalique latin : la distinction par la quantité fait place à la distinction par l'aperture. [u] bref reste [u] et [i] bref devient [e] fermé.
- l'accent de hauteur devient d'intensité.
- [h] latin ne sonne plus.

IIIe s. : syncope du phonème posttonique et rencontre d'un groupe consonantique disjoint, non habituel. Création d'une consonne épenthétique qui partage des éléments des consonnes environnantes et facilite la prononciation. [b] bilabial sonore = [m].

VIIe s. : phonème vocalique final ne disparaît pas car précédé d'un groupe consonantique conjoint [bl]. [e] final s'affaiblit en [ē] central.

VIIIe s. : [u] tonique entravé antérieurise en [ü].

XIIIe s. : [ü] antérieur entravé par nasale nasalise partiellement.

XIVe s. : [ün] sous influence de la nasale ouvre son timbre en [œ̄n] fermé et puis en [œ̄n] ouvert.

XVe s. : [ē] central s'obscurcit en [œ] moyen.

XVI- XVIIe s. : - nasalisation complète du phonème vocalique tonique [œ̄] car toujours entravé par nasal et désarticulation de la consonne nasale.

- [œ] moyen s'affaiblit en [ə] caduc.

Humblement est un terme savant d'introduction ancienne donc [u], même si bref, est resté [u] + nasal. Même si le [h] latin ne sonne pas il a été réintroduit.

4. CONCLUSION

En guise de conclusion nous pouvons dire que la romanisation et la latinisation des territoires envahis sont à la base de la naissance de nos langues. Le latin s'est superposé aux langues autochtones, ce qui fait que l'évolution du latin sera différente dans chaque territoire. La dérive du latin classique et l'existence du latin vulgaire ont été le germe de la naissance de la langue française. Nous pourrions dire, toutes proportions gardées, que le français actuel est une sorte d'évolution « dégénérative » du latin parlé en Gaule. La Réforme Carolingienne, d'un côté, et *Les Serments de Strasbourg*, de l'autre, font preuve de la prise de conscience d'une réalité linguistique neuve. Le peuple qui croyait parler latin se rend compte de l'existence d'une langue autre : le français. À partir de cette prise de conscience la littérature en langue française éclate.

Pour ce qui est de la langue française, le substrat celte et les superstrats représentent l'influence majeure et ce qui fera l'essence de cette langue.

Notre étude nous permet de constater que :

- La force de l'accent provoque une grande réduction syllabique dans les mots.
- Le système vocalique latin de 10 voyelles augmente à 16 voyelles dans le système vocalique français.
- Le système vocalique a vécu une longue période de diphtongaison très complexe pour finalement se simplifier.
- Le processus de palatalisation a été très fort et varié entre le IIIe et le VIIe. s.
- Le français a vécu aussi un long processus de nasalisation des toutes les voyelles du système vocalique.

5. BIBLIOGRAPHIE

- BEAULIEUX, Charles : *Histoire de l'orthographe française*, Paris, CHAMPION, 1967, vol I
- BRUNOT, F. : *Histoire de la langue française*, Paris, LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 1966, tome I
- DUBOIS, Jean ; MITTERAND, Henri, et DAUZAT, Albert : *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, LAROUSSE, 2011 [DEHF]
- GLESSGEN, Martin : *Linguistique romane: Domaine et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, ARMAND COLIN, 2012
- GREIMAS, Algirdas Julien : *Le dictionnaire de l'ancien français*, Paris, LAROUSSE, 2012 [DAF]
- HERMAN, J. : *El latín vulgar*, Barcelona, ARIEL, 2001
- PONS TOVAR, M.: «el problema de la fragmentación del espacio lingüístico latino: una aproximación de estudio», *Analecta Malacitana Electrónica*, 26: 147-162, 2009.
- RYCHNER, Jean : *Les lais de Marie de France*, Paris, CHAMPIONS, 1973
- WARTBURG, W. : *Évolution et structure de la Langue Française*, Berne, FRANCKE, 1971
- ZINK, G. : *Phonétique historique du français*, Paris, PUF, 1989
- <http://westonruiter.github.io/ipa-chart/keyboard/> [consulté le 26 juin 2015]
- Notes de cours

6. ANNEXE

Les Serments de Strasbourg est un exemple clair de ce changement.

Deux des fils de Louis le Pieux, Louis le Germanique et Charles le Chauve révoltés contre les ambitions de leur frère Lothaire, venaient de gagner sur lui la bataille de Fontanet. Le Germanique et le Chauve se rencontrèrent à Strasbourg, le 14 février 842, pour resserrer leur union, et se jurèrent alliance. Louis le Germanique jura dans la langue de son frère et des Francs de France, c'est-à-dire, en roman français ; Charles répéta la même formule [...] en langue germanique. Et les soldats, chacun dans leurs langues (Brunot, 1966 : 142-143)

Les Serments de Strasbourg, considéré comme le premier texte politique en français, nous montre la fracture géopolitique, mais surtout la fracture géolinguistique de l'Europe du IXe s.

Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il en fasse autant pour moi, et je ne conclurai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, à ma volonté, soit au détriment de mon dit frère Charles.

Si Louis tient le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté ne respecte pas le sien, au cas où je ne l'en pourrais détourner, ni moi ni aucun de ceux que j'en pourrai détourner, nous ne lui serons d'aucune aide contre Louis. (Brunot, 1966 : 144)